1. *Marche triomphale*, (V. Delannoy) ; 2. *Symphonie en sol mineur* (W. A. Mozart), A. *Allegro Molto* ; B. *Andante* ; C. *Menuetto* ; D. *Finale*. 3. Marche du *Roi David* (Godefroy) par M. Boussagol ; 4. Invocation de *Dimitri* (V. Joncières) par M. Rinaldi ; 5. A. Romance sans paroles (J. Thomas), B. Hymne du *Barde* (E. Boussagel), par M. Monesagel ; 6. Pizzicati de *Sylvia* (Léo Delibes) ; 7. *La Fille de Jephté*, scène biblique (Clément Broutin). Personnages : Séila, Mlle Brouchette ; Jaïr, M. Rinaldi ; Jephté, M. Minssart ; 8. *Bergerie*, chœur pour voix de femmes (Renaud-Maury ; 9. Marche guerrière d'*Athalie* (Mendelssohn).

Les portes seront ouvertes à 2 heures 1/2. — On commencera à 3 heures précises. — Par mesure d'ordre, on est instamment prié de ne pas entrer ni sortir pendant l'exécution des morceaux.

Prix des places : Loges et fauteuils, 6 fr. ; baignoires, 3 fr. ; pourtour, 2 fr. 50 ; 1res galeries numérotées 1 fr. 75 ; 1res galeries, 1 fr. 25 ; 2e galerie 60 cent. — Pour la location, s'adresser à M. Jubé, rue de la Gare et à M. le gérant de l'hippodrome pour les autres.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du samedi 29 décembre 1888

Présidence de M. Parenty

Les vols à Roubaix. — Des vols nombreux commis à Roubaix dans ces derniers temps chez les principaux industriels et négociants de la ville avaient excité dans la population une légitime émotion.

C'était d'abord un vol de bobines de laine commis chez M. Deldalle ; c'était ensuite un autre vol de coupes d'étoffe chez M. Hoffmann, commissionnaire en tissus. Il y en a eu bien d'autres ; les circonstances de ces vols, rapprochées de celles du vol commis chez Hoffmann dont l'un des auteurs a été condamné aujourd'hui, permettent de croire qu'une bande était organisée pour le vol et que l'un des complices est saisi.

Dans la nuit du 27 octobre, un vol de tissus était commis dans les magasins de M. Hoffmann commissionnaire en tissus à Roubaix. La police en éveil avait mis en mouvement ses agents pour en découvrir les auteurs.

Le *Journal de Roubaix* avait annoncé la chose dans sa chronique locale. Sur ces entrefaites, un sieur Lammelin, qui avait été employé dans diverses maisons de commission de Roubaix, et qui occupait alors la place de voyageur de commerce pour le compte d'une maison de Lille, offrit à un Roubaisien Gustave K..., un échantillon d'une pièce de tissu en lui disant : « J'ai besoin d'argent pour payer mon logement, si tu veux me donner cent francs, je te donnerai cette pièce d'étoffe. »

Gustave K... rendu suspect par le bon marché extraordinaire de la marchandise et d'ailleurs mis au courant des vols récents commis à Roubaix, feignit d'être amateur et demanda un échantillon qu'il remit aux inspecteurs de police. M. Hoffmann reconnut dans l'échantillon qu'on lui présentait un type conforme à celui des pièces volées dans ses magasins. Aussitôt Lammelin fut arrêté. Mais sans se déconcerter, ce dernier soutint énergiquement devant les magistrats instructeurs sa complète innocence. Je détiens peut-être, leur dit-il, une pièce d'étoffe volée chez Hoffmann, mais j'ignorais entièrement que cette pièce eut été volée. J'en ai fait l'acquisition d'un sieur Vercruysse, cabaretier, rue de l'Alma. Vercruysse, interrogé, mit au défi Lammelin de lui prouver qu'il eut acquis de lui la pièce en question.

Telle était la situation des divers prévenus à l'audience de ce jour. Pour accabler davantage Vercruysse, Lammelin avait soutenu que ce dernier lui avait confessé être l'auteur d'un vol d'effets chez Rousseau, d'un vol de coffre-fort chez Fouan, d'un autre vol chez Duthoit, cabaretier, et enfin d'un autre vol dans la rue de la Fosse-aux-Chênes.

Mais comme il a été établi par les dépositions de nombreux témoins que Vercruysse et Lammelin n'avaient entre eux que des rapports peu fréquents et qu'il était invraisemblable que dès leurs premières entrevues, il ait révélé à ce dernier des choses d'une telle gravité, le tribunal qui n'avait d'ailleurs aucune preuve évidente de la culpabilité de Vercruysse, acquitte ce dernier. Quant à Lammelin qui a été trouvé nanti de la pièce volée, il est condamné à six mois de prison.

Un perruquier médecin. — Charles Dubar, perruquier au Pont-de-Neuville, à Tourcoing, accusé d'exercice illégal de la médecine, sur la personne de la fille Cornille Helein, est condamné à trois amendes de quinze francs.

Détournement d'effets. — Jules Gadenne a détourné plusieurs effets d'habillement appartenant au sieur Vanheck, tisserand, rue de Tourcoing. Il est condamné à deux mois.

Vol d'une couverture. — Mathilde Romenne a dérobé plusieurs essuie-mains et une couverture chez Vanruick, épicier, rue d'Espagne. Il est condamné à 2 mois.

Jugement dans l'affaire de Marcq-en Barœul. — Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de Marcq-en-Barœul. Il a condamné Depeyroux, l'auteur du soulèvement, à 100 francs d'amende ; tous les autres prévenus à des amendes variant de 50 à 16 fr. Il s'est déclaré incompétent pour deux contraventions relatives à l'absence de plaques. Maitre Carré.

Conférence de Géographie à Tourcoing

L'ANGLETERRE POLITIQUE PAR M. MERCHIER

(Suite). — Voir le *Journal de Roubaix* du 24 déc.

Voyons maintenant ce qu'était la liberté anglaise au XVIIIe siècle. Au point de vue politique, le parlement n'est qu'une fiction à cause de la défectuosité du système de représentation : les neuf dixièmes de la population anglaise étaient privés du droit d'élire, ainsi que le prouvent les fameux *bourgs pourris* dans lesquels un seul électeur avait parfois à nommer le représentant, ce qui donnait prise à la corruption. Au point de vue civil, l'Angleterre possède l'*habeas corpus* aux termes duquel l'inculpé devait être jugé dans les 24 heures de son arrestation, mais, par contre, la *presse* des matelots et des soldats, cet enrôlement forcé, est appliquée jusqu'en 1816.

Au point de vue religieux, c'est la persécution qui atteint aussi bien les catholiques que les dissidents et surtout les juifs à qui on dénie le titre de citoyens anglais.

La liberté, à cette époque, laissait donc beaucoup à désirer, ce qui faisait dire à un pamphlétaire qu'on était plus libre en France avec les lettres de cachet qu'en Angleterre avec l'*habeas corpus*.

C'est au XIXe siècle seulement que l'Angleterre arrive à la véritable pratique de la liberté.

L'année 1816 voit disparaître la presse des soldats et des matelots. En 1829, catholiques et dissidents acquièrent les mêmes prérogatives que les autres citoyens anglais. Enfin, dans le domaine politique, on arrive, en 1832, sous le ministère *wigh* Grey Palmerston, à des réformes sérieuses. Cinquante-six *bourgs pourris* sont supprimés, trente-six autres voient leurs droits réduits. Dans les bourgs est électeur tout chef de maison jouissant de 250 fr. de revenu ; cette nouvelle législation institue quatre cent mille électeurs nouveaux, négociants, maîtres-ouvriers, etc. Le nombre est bientôt porté à un million. C'est l'avènement de la bourgeoisie.

Le parti chartiste qui poursuit l'établissement du suffrage universel en Angleterre, mène une campagne dans ce sens mais n'obtient pas de résultats. Arrivent alors les guerres de Crimée et d'Italie, l'expédition de la Chine et la révolte des Indes qui détournent l'attention.

En 1866, le mouvement chartiste se prend avec MM. Gladstone et John Bright comme *leaders* et à la suite du grand meeting d'Hyde-Park, le ministère tory de M. Disraeli fit de nouvelles concessions. La loi de 1867 compléta celle de 1832 en supprimant tous les bourgs pourris : sont électeurs les habitants des villes payant 10 livres de loyers et les fermiers possédant 5 livres de revenu, ce qui en porte le nombre à 1.279.000. Le bénéfice de la loi fut appliqué, en 1872, par M. Gladstone aux populations rurales. L'Angleterre était donc parvenue ainsi par gradations au suffrage universel et avait obtenu la liberté politique à peu près complète.

Cette marche progressive ascendante a maintenu chez les Anglais un esprit très conservateur. C'est ainsi que des anciennes corporations subsistent toujours et que certaines municipalités ont gardé des prérogatives assez bizarres dans la gestion de leurs revenus.

L'organisation politique actuelle de l'Angleterre comprend, tout en haut de l'échelle, la Reine dont les attributions sont pour ainsi dire négatives : elle règne, mais c'est le premier ministre qui gouverne avec la Chambre des lords et la Chambre des communes.

Le Royaume-Uni présente les divisions électorales suivantes : Dans le pays de Galles et l'Angleterre, 52 comtés plus l'île de Wight, 200 bourgs et 3 universités, soit 489 députés ; en Ecosse 33 comtés, 22 bourgs et 4 universités, soit 60 députés ; en Irlande 32 comtés, 33 bourgs, 1 université, soit 103 députés ; au total 652 députés.

Les mœurs parlementaires sont assez curieuses, mais ce qu'il y a de particulièrement remarquable, c'est la décence et le décorum qui règnent dans toutes les discussions.

Cette étude de la nation anglaise était bien faite pour captiver l'attention ; M. Merchier a su la rendre attrayante, aussi tous les habitués des séances de géographie conserveront-ils le plus agréable souvenir de la série de conférences sur la Grande-Bretagne.

NORD

Escaudain. — Vendredi, vers 2 heures de l'après-midi un éboulement s'est produit à la fosse d'Audiffret-Pasquier.

Trois ouvriers ont été ensevelis. L'un a été retiré grièvement blessé. Les deux autres sont morts.

Ils ont été remontés au jour, le premier à cinq heures du soir, les deux autres vers une heure du matin.

BELGIQUE

Cartouches belges et fusils bulgares. — La première chambre du tribunal civil de Bruxelles a prononcé samedi son jugement dans cette affaire internationale. Les juges admettent le système plaidé par Mes Maskens et Quillet pour le gouvernement bulgare. Ils se déclarent incompétents par le motif que la Société anonyme pour la fabrication des cartouches en se soumettant à la juridiction des tribunaux bulgares pour ce qui concerne l'exécution du contrat a, par cela même, non seulement renoncé à la juridiction des consuls, mais aussi à celle des tribunaux belges. La société demanderesse est, en conséquence, déboutée de sa demande avec condamnation aux dépens.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 29 décembre.* — Léon Vanmeenen, rue du Luxembourg, fort Cordonnier, 43. — Germaine Cools, rue de l'Epeule, cour Govaert 21. — Henri Hinderyckx, rue Bayart, 33. — Léon Savries, rue de Lille, cour Motte-Degandt, 1. — Joseph Duriez, rue de Choiseul, 68. — Germaine Holvoet, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 26. — Julie Durier, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Pierre Delvigne, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Sophie Grard, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Angèle Degeetere, rue Sainte Elisabeth, 52. — Jeanne Desmet, rue des Vélocipèdes, cour Defives, 5. — *Mariages* — Jean Batteau, 28 ans, ourdisseur, rue Galvany, 53, et Hortense Depeine, 29 ans, visiteuse de pièces, rue Fourcroy, 2. — Pierre Léonard, 21 ans, contre-maître de peignage, rue Jules Deregnaucourt, 12, et Zélia Nivesse, 18 ans, ménagère, sentier du Ballon, 15. — Achille Danceine, 21 ans, tapissier, rue Saint-Roch, 6 et Maria Wibaux, 21 ans, piqurière, rue Pierre Dujardin, 3. — Antoine Detongre, 38 ans, plafonneur, rue du Fort, 12, et Marie Bona, 32 ans, éplucheuse rue de l'Hommelet, cour Ferret, 23. — *Déclarations de décès du 29 décembre.* — Hortense Leliaert, 3 ans 4 mois, rue Jules Deregnaucourt, 34. — François Kint, 2 mois, rue la Planche-Trouée, 16. — Julien Delavallée, 11 mois, rue des Longues-Haies, 104. — Sophie Picavet, 2 mois, au Raverdi, maisons Verdamme, 20.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 25 au 29 décembre.* — Jeanne et Nathalie Verbrugghe, jumelles, Breuil. — Achille Bertelle, Vieille-Place. — Ernest Pharadmon, Saint-Liévin. — Amélie Vanderplancke, Vieille-Place. — Hermance Deltête, Vieille-Place. — Adolphe Sieux, Houzarde. — *Déclarations de décès du 25 au 29 décembre.* — Marguerite Delacroiy, 5 ans 2 mois, Crétinier. — Louise Rigole, 1 an 2 mois, à la Marlière.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 29 décembre.* — Jules Desyn, rue de la Latte. — Marie Delescluse, contour du Sacré-Cœur. — Léon Liénart, rue Desurmont — René Vanneste, rue de la Chapelle. — Henri Decaville, aux Phalempins. — Julie Glorieux, rue de la Cité. — *Mariage.* — Adolphe Alsbergh, 24 ans, menuisier, et Urbanie Vercoutere, 20 ans, couturière. *Déclarations de décès du 29 décembre.* — Joséphine Steelandt, 57 ans 8 mois, sans profession, rue de Renaix. — Alphonse Codron, 43 ans, journalier, rue Neuve-de-Roubaix. — Justine Beseine, 56 ans 11 mois, rentière, rue de Lille. — Edouard Boone, 1 mois 20 jours, rue des Archers.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 23 au 30 décembre.* — Adèle et Laure Busschaert, jumelles, La Croix-Bouillette. — François Vanbie, la Croix-Bouillette. — *Déclarations de décès du 23 au 30 décembre.* — Elise Desobry, 54 ans 1 mois, les Duriez. — Emile Bulcaen, 16 mois, La Placette. — Louise Dujardin, 24 ans 4 mois, les Duriez.

BOUSBECQUE. — *Déclaration de naissance du 22 au 29 décembre.* — Néant. — *Déclarations de décès du 22 au 29 décembre.* — Jean-Baptiste Houset, 74 ans, le Crumesse. — Christine Dejaegher, 14 mois, les Bois. — Eugène Dumortier, 17 ans, les Bois.

LINSELLES. — *Déclaration de naissance du 21 au 28 décembre.* — Alfred Catrisse, la Place. — *Mariage.* — François Deglorie, 22 ans, à Tourcoing, et Léonie Duterte, 21 ans, à Linselles. — *Déclarations de décès du 21 au 28 décembre.* — Rose Guilbert, 79 ans, Hospice.

LUINGNE. — *Déclarations de naissances du 23 au 30 décembre.* — Richard Cattelain. — Auguste Plavetout. — Zoé Geeraert, Place. — *Déclaration de décès du 23 au 30 décembre.* — Julien Vandenbroucke, 75 ans 6 mois, rue de la Station.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille Jean-Baptiste GHESQUIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste GHESQUIER, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1888, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 29 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heur s 1/4 et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 31 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 21.

Les amis et connaissances de la famille DROISSART DELDIQUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Joseph DROISSART, décédé pieusement à Hem, le 29 décembre 1888, à l'âge de 82 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 31 courant, à 9 heures 1/2, en l'église d'Hem. — L'assemblée à la maison mortuaire, à la Place. — L'Obit du mois sera célébré au Maître-Autel de ladite église, le 28 janvier 1889, à 10 heures.

FAITS DIVERS

Un problème élégamment résolu. — La *Neue Freie Presse* raconte que, lors de la première visite rendue par l'empereur François-Joseph en Hongrie, le bourgmestre de Pesth, très détesté, avait convoqué le Conseil communal pour les fêtes à organiser ; dans la convocation, le bourgmestre avait fait ressortir qu'il désirait notamment :

1° Faire une grande surprise à l'empereur ;
2° Faire les choses sans trop grandes dépenses
3° Faire un plaisir à la population.

Quand les conseillers communaux prirent place dans la salle du conseil, chacun d'eux trouva devant lui un bulletin portant comme titre : « Projet de manifestation en l'honneur de l'empereur », et puis :

« Faisons pendre M. le bourgmestre à l'arc de triomphe érigé en l'honneur de Sa Majesté :
» 1° Cela surprendra l'empereur ;
» 2° C'est bon marché ;
» 3° Ce sera le plus grand plaisir qu'on pourrait faire à la population. »

L'antipyrine du vertige. — On vient d'expérimenter au théâtre de la Monnaie, dit l'*Indépendance belge*, un appareil nouveau de sauvetage en cas d'incendie dans les théâtres, « l'antipyrine du vertige. »

Qu'on s'imagine un monsieur apparaissant au cintre, le ventre garni d'une ceinture de cuir retenue par un fil de laiton tordu à un crampon solidement enfoncé : le monsieur lâche pied avec l'insouciance du chat, habile à retomber sur ses quatre pattes ; il descend d'abord rapidement, puis le fil se tend, et la chute s'achève avec une lenteur gracieuse.

L'expérience a été faite à la Monnaie, devant quelques personnes seulement, qui ont été absolument émerveillées. L'appareil est, en somme celui employé avec succès dans les cirques par certains acrobates, artistes du vertige illusionnant. Mais on y a apporté des modifications qui suffisent pour en permettre l'application générale.

Les pompiers bruxellois ont essayé l'appareil mardi, et ils l'emploieront au premier incendie.

VARIÉTÉS

UNE EXALTÉE

Suite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 24 décembre

Elle n'avait jamais connu sa mère, qui était morte en la mettant au monde. Son père, qui poursuivait sa carrière dans les légations n'avait pas voulu traîner à sa suite cette petite fille, à l'éducation de laquelle il ne s'entendait guère. Il l'avait confiée à son grand'père maternel, savant émérite philanthrope estimé, un de ces hommes dont le nom s'inscrit en lettres d'or au livre du siècle qui les a produits.

Dès l'âge le plus tendre, Thérèse fut associée à ses travaux et à ses études. Ils s'aimaient tendrement, ces deux êtres qui étaient tout l'un pour l'autre. Ils ne se quittèrent jamais, jusqu'au triste jour d'hiver où la mort était venue, paisible, sereine, sans souffrances et sans terreurs, éteindre le flambeau de cette noble intelligence, qui n'avait jamais brillé que pour montrer aux autres le chemin du bien et du vrai. Le vieillard s'était endormi dans les bras de la jeune fille. Au milieu de cette salle de bal, à travers les accords d'une valse qui préludait, Thérèse parlait de cette mort sans réticence, sans affectation sans fausse sensibilité. Elle avait presque un sourire aux lèvres, malgré les deux larmes qui perlaient le long de ses longs cils. On sentait que pour elle, ce souvenir était sans amertume, qu'il ne s'y mêlait aucun regret égoïste. C'était celui d'une délivrance plutôt que d'une séparation.

Son père était à Valparaiso quand Thérèse lui annonça elle-même que, par suite de cette mort, elle se trouvait sans protecteur.

Il télégraphie pour lui demander d'aller dans un couvent attendre son retour en France. Il revint, quelques mois plus tard, ayant renoncé à sa carrière, décidé à se fixer en France, à y chercher le rétablissement de sa santé altérée par son séjour trop prolongé dans des climats excessifs. Ayant l'intention de vivre loin de Paris, dans la retraite la plus profonde il avait fait l'acquisition du chateau des Sablons.

Ce coin de terre plaisait à Thérèse de Bresles, elle aimait la campagne ; mais elle ne voulut pas partager l'isolement de son père et tenait à établir de bonnes relations avec ses voisins. Il y avait dans tout ce qu'elle disait un si grand mélange de décision et de douceur, que madame d'Erembors en fut frappée. Elle sentait croître sa sympathie pour elle ; sa franchise et sa simplicité était si grandes, qu'elle eut mis en un instant madame d'Erembors au courant de toute sa vie, de sorte qu'il lui sembla qu'elle l'avait toujours connue.

— Je veux vous présenter mon fils ! dit-elle, répondant involontairement à une pensée intime qui commençait à poindre dans son esprit.

D'un signe de son éventail, elle appela André.

En le voyant avancer vers elle, la jeune fille sourit ; une légère rougeur colora ses joues pâles ; une expression un peu malicieuse colora son beau regard.

André très embarrassé s'inclina sur la main qu'elle lui avait tendue à l'anglaise. Il ne savait évidemment quelle attitude prendre. Au premier coup d'œil, il l'avait reconnue. Ces beaux bras dont aucun bracelet n'atténuait les admirables contours, il les avait vus soulever une lourde charge de briques ; ces mains qui moulées dans leurs gants blancs, ressemblaient aux mains de marbre des statues de la Renaissance, il les avait vues salies de boue et de plâtre, et cette voix qui parlait si doucement à sa mère, il l'avait entendue sonore et vibrante pour imposer sa volonté à des ouvriers indécis et consternés. Il s'était demandé s'il n'était pas le jouet d'une illusion. Rougissant et embarrassé, il ne savait que lui dire et l'écho des rudes paroles qu'elle lui avait adressées soulevait en lui une sorte de sourde malveillance. Il lui déplaisait de voir assise auprès de sa mère cette jeune fille qu'il avait vu fraterniser avec les ouvriers de la filature, vêtue comme leurs femmes travaillant comme un manœuvre. Il se promit de mettre sa mère en garde contre elle. Mais, en attendant, il baissait les yeux sous le clair regard de ces grands orbes violets qui s'étaient fixés sur lui et, troublé comme une jeune fille, il balbutia :

— Voulez-vous m'accorder le prochain quadrille ?

Elle répondit en souriant :

— Je le voudrais, mais je dois vous avouer que je serais bien embarrassée ; je n'ai jamais dansé de ma vie.

Il s'inclina et s'éloigna. Elle le suivit longtemps du regard, et tandis qu'il enlaçait son bras autour de la taille d'une jeune fille qu'il avait invitée et l'emportait dans les gracieux tourbillonnements d'une valse qu'il dansait avec entrain, heureux léger, souriant, elle soupirait en le regardant et secouait légèrement la tête, tandis qu'une ombre de mélancolie voilait son beau front.

III

Le marquis de Bresles fit exécuter au château des Sablons des travaux assez considérables. Quand ils furent terminés il s'y installa sans se donner la peine de faire aucune visite de voisinage.

C'était un homme d'une soixantaine d'années, chauve, gourmé, correct, très froid, au demeurant pas très sympathique, parlant peu, et s'absorbant uniquement dans le soin de sa santé ; vrai type d'égoïste bien élevé.

Il s'enferma dans les chambres douillettement capitonnées qu'il s'était fait préparer et n'en sortit que pour faire chaque jour une promenade en voiture fermée, ne s'occupant pas plus de Thérèse que si elle eut été non sa fille, mais la femme de ménage chargée de veiller à son bien-être et de diriger sa maison. Avec une tranquille énergie Thérèse s'occupait de tous ces détails ; mais comme elle avait le don qu'ont les femmes très calmes et très prévoyantes, de faire beaucoup de choses en peu de temps, elle s'aperçut bien vite qu'il y avait moyen de simplifier beaucoup la direction de cette maison dont elle se trouvait être la maîtresse absolue, et de se ménager de longues heures de loisir.

Habitués dès l'enfance à vivre au milieu du grand courant des idées et des opinions nouvelles, élevée dans un centre d'esprits d'élite, elle se trouvait complètement sevrée de ce pain quotidien de l'esprit, isolée du mouvement intellectuel auquel elle était habituée et qu'elle aimait. Elle avait grandi en face des plus sublimes somnités que puisse atteindre la pensée humaine.

Quand les doctes amis de son grand-père pénétraient dans son cabinet, où s'élaboraient de si grandioses opérations, ils trouvaient toujours l'enfant pensive et déjà sérieuse, assise au pied du fauteuil du vénérable vieillard. Elle avait grandi parmi les vieux bouquins poudreux ; ils lui étaient déjà familiers à l'âge où les petites filles ne songent encore qu'à leur poupée.

Tous ces hommes d'élite, chez qui le respect des croyances s'alliait à l'amour ardent de l'humanité, discutaient gravement en présence de l'enfant qui prenait ainsi, sans aucun effort de sa part l'habitude de se poser les grandes questions vitales de l'âme et de la société.

A ce contact quotidien de leurs deux esprits, le vieillard et la fillette avaient fini par singulièrement se ressembler. Le vieillard devait à l'austérité de sa vie sans tache d'avoir conservé sous ses cheveux blancs toute l'ingénuité de ses jeunes années. Il retrouvait auprès de sa petite fille les élans de naïve gaieté de son enfance, tandis que Thérèse prenait de lui cette gravité précoce, cet enthousiasme pour les choses sublimes qui la rendaient si différente des enfants de son âge.

Aussi éprouva-t-elle un moment de tristesse profonde en se trouvant sevrée de cette forte nourriture intellectuelle à laquelle elle était habituée ; mais comme il n'était pas dans sa nature de se laisser aller à un découragement quelconque, elle prit rapidement une résolution. Puisque son isolement la plaçait en dehors du monde des idées, elle renoncerait à sa vie de spéculation et entrerait dans le domaine de la charité active.

A peine installée aux Sablons, elle se mit au courant de tout le bien qui se faisait à *** et surtout de celui qui y restait à faire. Elle ne tarda pas à s'apercevoir que la misère la plus réelle était celle qui se trouvait à sa portée : la filature de Saint-Renald lui fournissait un champ d'action inépuisable. Son âme enthousiaste s'élevait d'un puissant coup d'aile au-dessus de toutes les difficultés, semblait même ne pas vouloir admettre leur existence. Elle avait toutes les sublimes hardiesses de la foi, les saintes imprudences de l'innocence, les audaces d'une charité qui ne connait aucune barrière, ne recule devant aucune répugnance et ne se laisse décourager par aucun obstacle.

Elle s'était dit que, pour pénétrer auprès de ces pauvres gens. pour s'attirer leur confiance et leur porter efficacement secours, il fallait d'abord s'attirer leur confiance, se rendre semblable à eux, s'asseoir à leur pauvre foyer. Elle s'enveloppa de la mante brune des paysannes et passa plusieurs heures chaque jour au milieu des pauvres de Saint-Renald, leur parlant, les secourant, lavant les enfants, soignant les malades, aidant les mères. Elle donnait peu d'argent sachant que trop souvent la pièce blanche laissée dans sa maison s'en allait au cabaret contribuer à la triste œuvre de sa démoralisation ; elle donnait mieux que cela, sa présence, sa sympathie, ses soins infatigables. Chaque jour, elle apportait elle-même, dans un vaste panier, ce qu'elle savait être nécessaire à ses protégés. Elle passait de longues heures au chevet d'un enfant incurable, moribond, que ses parents étaient obligés de laisser seul toute la journée afin de ne pas interompre le travail qui les faisait vivre. Elle s'était attachée à ce pauvre être qui n'avait jamais connu de la vie que les souffrances, et mettait tout son cœur à adoucir ses derniers jours, à faire pénétrer un peu de joie et d'espoir dans cette âme de déshérité. Avec une tendresse maternelle, elle s'étudiait à deviner ce qui pourrait le distraire.

Un jour l'enfant malade avait rougi de plaisir en recevant d'elle une rose. C'était la dernière de celles qui fleurissaient aux Sablons, dont le jardin encore nouveau ne donnait que peu de fleurs. Thérèse en voyant cette joie, pensa avec regret qu'elle ne pourrait pas en apporter le lendemain. En passant devant la grille du Maugué, elle avait admiré la magnifique collection de rosiers qui s'épanouissaient sous les fenêtre de Madame d'Erembors et étaient encore chargés de fleurs malgré la saison pluvieuse et avancée.

Il lui fallait absolument quelques-unes de ces roses. Elle n'hésita pas un instant et le lendemain vint frapper à la porte du Maugué. André se trouvait près de sa mère parcourant distraitement un journal qui l'ennuyait, et regardant de temps en temps la pendule pour voir si elle ne marquerait pas bientôt l'heure à laquelle il avait commandé que son tilbury fut prêt.

Quand le domestique annonça mademoiselle de Bresles, il ne put se défendre d'un mouvement de vive contrariété. Il se reprocha de n'avoir pas prévenu sa mère de l'étrange conduite de cette jeune fille qu'il voyait madame d'Erembors accueillir avec une bienveillance si marquée ; car un sentiment qu'il ne s'expliquait pas l'avait empêché jusque là de faire la moindre allusion à mademoiselle de Bresles vis-à-vis de sa mère. Il ne se doutait pas que madame d'Erembors mettait cette réserve sur le compte de l'impression que la beauté de Thérèse n'avait pu manquer de lui faire. Il lui adressa à peine la parole quand il la vit entrer seule, avec l'aplomb d'une femme, dans ce salon du Maugué, et laissa à sa mère le soin de faire tous les frais de la conversation.

Ce ne fut pas d'abord chose très facile. Les petites nouvelles du voisinage laissaient mademoiselle de Bresles tout à fait indifférente, elle ignorait les racontars de la société de ***, et madame d'Erembors comprenait vaguement que les pensées de cette jeune fille se mouvaient dans une sphère où les siennes n'avaient pas même tenté de pénétrer. Par hasard, les regards de Thérèse tombèrent sur le journal qu'André avait rejeté au moment de son arrivée. Elle se tourna vers le jeune homme :

— La nouvelle loi sur les corporations a-t-elle été approuvée ? demanda-t-elle.

— Quelle loi ? demanda André avec une indifférence qu'il n'eut pas besoin d'affecter.

Elle exposa, en termes simples et précis, l'objet de la loi en question ; puis s'animant peu à peu, elle flétrit d'un mot de mépris hardi certains abus et, entrainée par sa propre éloquence, se laissa aller à prononcer quelques-unes de ces belles phrases ardentes et enthousiastes que madame d'Erembors n'avait jamais rencontré que dans les livres. Elle parla des conséquences que pouvait avoir cette loi et madame d'Erembors ouvrit les yeux tout grands. Qu'une femme se permit d'avoir une opinion, passait encore, mais qu'une jeune fille osât critiquer la législation de son pays, cela l'étonnait outre mesure.

Elle écoutait Thérèse avec une sorte d'ébahissement, ne cherchant pas même à comprendre le sens de ses paroles. Tout ce que disait mademoiselle de Breslee n'était pour elle qu'une série de phrases sonores, auxquelles aucune idée pratique ne venait se rattacher. Insensiblement, sa pensée perdit complètement le fil du raisonnement serré sur lequel venaient s'enfiler, comme autant de perles, les enthousiastes paroles de la jeune fille, et tandis qu'elle approuvait d'un mouvement de tête machinal, son regard distrait erra autour d'elle et s'arrêta sur le visage d'André. Penché en avant, les lèvres entr'ouvertes, il retenait sa respiration pour mieux écouter.

C'était tout naturel. Madame d'Erembors se dit que cette belle jeune fille au profil de camée, à la parole ardente et convaincue, ne pouvait manquer de faire une impression profonde sur l'esprit et le cœur d'André. Dès qu'elle avait vu Thérèse, un de ces instincts que les mères croient être infaillibles, lui avait dit que c'était celle-là et aucune autre qui deviendrait la femme d'André. Tout ce qu'elle savait de mademoiselle de Bresles lui plaisait. A la vérité, en l'écoutant parler, elle s'était dit que sa supériorité serait peut-être un peu écrasante pour la vie tranquille et renfermée qu'il lui faudrait mener au Maugué ; mais, en résumé si Thérèse de Bresles était une femme supérieure personne au monde n'était plus digne de la posséder qu'André.

Thérèse s'était si bien laissée entrainer par sa propre éloquence, que ce ne fut qu'en prenant congé de madame d'Erembors qu'elle se souvint du but de sa visite. La mère d'André l'avait accompagnée jusqu'à la porte extérieure du château. En descendant l'escalier du perron, Thérèse aperçut qui avait excité sa convoitise. Elle se retourna et se trouva en face d'André.

— Voulez-vous me faire un cadeau ? dit-elle.

— Volontiers.

— Donnez-moi une de ces roses.

André appela un jardinier qui passait. Quand il eut cueilli un bouquet de roses, il le remit à Thérèse.

— Je vous ai demandé une rose et vous n'avez pas voulu me la donner, dit Thérèse en souriant ; celles-ci ne sont pas pour moi,

André cueillit une rose toute blanche et la lui tendit.

En la prenant, la jeune fille retint entre ses doigts la main d'André.

— M'avez-vous pardonné mes paroles de l'autre jour ? dit-elle.

— Il hésita ; puis baissant la tête :

— Oui, dit-il ; mais je ne me pardonne pas d'avoir mérité l'accusation qu'elles renfermaient.

Elle le regarda avec une expression indéfinissable.

— C'est bien ! dit-elle.

En s'éloignant, elle mit la rose blanche à son corsage. Elle la montra à l'enfant malade, lui en fit respirer le parfum mais ne la lui donna pas.

Princesse Olga Cantacuzène Altieri.

(A suivre.)

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — *Dimanche 30 Décembre.* — Bureaux à 6 h. 1/4. Rideau à 7 heures. — ROGER LA HONTE, pièce nouvelle en 5 actes et 9 tableaux, de MM. Jules Mary et Georges Grisier. (Privilège exclusif du Grand-Théâtre.)

THEATRE DE ROUBAIX. Direction de Mme veuve G. Deschamps. — *Dimanche 30 Décembre.* — Bureaux à 5 h. 1/4. Rideau à 6 heur s. — LES QUATRE MOUSQUETAIRES ou VINGT ANS APRÈS, drame à grand spectacle en 8 tableaux, par MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet. — LE CŒUR ET LA MAIN, opéra-comique en 3 actes, par MM. Charles Muitter et Beaumont, musique de M. Charles Lecocq.

Prix des places ordinaire.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Paris, 30 décembre. — Le *Radical* affirme que M. Floquet ne se présentera pas contre M. Boulanger comme le bruit a couru hier à la Chambre.

Le *Matin* dit que les comités de la Seine se réuniront jeudi pour discuter s'ils devaient présenter un candidat à l'élection du 27 janvier.

* *

Paris, 30 décembre. — La *Presse* annonce que M. Laguerre rappelé inopinément à Paris a dû ajourner la réunion qui devait avoir lieu hier à Rochefort ; mais il retournera dans la Charente-Inferieure pour soutenir la candidature de M. Dufort. Il fera trois conférences à Saintes, La Rochelle et Rochefort les 3, 4 et 5 janvier.

* *

Paris, 30 décembre. — Le *Voltaire* constate que nous finissons l'année dans des conditions de régularité auxquelles nous n'étions pas habitués. Le résultat est dû à l'esprit d'ensemble des deux fractions du parlement pour la discussion du budget. Il faut espérer que ces habitudes de concorde persisteront lorsqu'il s'agira de questions politiques.

* *

Paris, 30 décembre. — L'*Autorité* reproche au Sénat d'avoir honteusement capitulé devant la Chambre et fourni un argument aux partisans de sa suppression.

* *

Paris, 30 décembre. — Le *Journal des Débats* accuse la Chambre d'avoir obéi à des intérêts électoraux en repoussant l'amendement du Sénat relatifs aux travaux de railway.

BIBLIOGRAPHIE

Cours d'Arboriculture par M. E. Griffon, professeur en chef à l'école d'arboriculture de Tournai. Beau volume orné de nombreuses figures, prix 3 fr. 50.

Ecrit dans un langage clair, précis, toujours facile à comprendre et à retenir, cet ouvrage est appelé à devenir le **Traité populaire** d'arboriculture et le guide des propriétaires dans la conduite des arbres de leur jardin. Avec lui, chacun peut, sans études préalables, tailler et soigner ses arbres tant les démonstrations de M. Griffon sont claires et mises à la portée de tous.

Ce qui ajoute encore à la valeur de cet ouvrage, c'est le choix, le nombre et la parfaite exécution des 100 gravures : pas un terme n'est défini sans que la chose qu'il désigne soit montrée.

Ce traité vient de paraître en deuxième édition ; on peut se le procurer à la librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 décembre. — La période des fêtes que nous traversons est fort préjudiciable aux affaires. Notre marche reste languissant et sans aucune activité. Il résulte de cette accalmie générale une nuance de faiblesse qui se fait surtout sentir sur notre rente 3 0/0. Il faut ajouter que le report s'est élevé à 16 centimes et qu'il s'annonce comme devant être plus cher encore la semaine prochaine.

En revanche, le 4 1/2 est très demandé et en hausse accentuée. Il finit à 104.37 au lieu de 104.07, cours précédent. Le 3 0/0 cloture à 82.67. Les valeurs de crédit sont immobiles. Le foncier 1365, le suez 2495, la banque de Paris 886. Les fonds étrangers sont plus. On a parlé d'une manifestation hostile qui aurait eu lieu à Belgrade sous les fenêtres de l'ambassade autrichienne.

L'Italien recule à 96.22. L'Extérieure à 73 1/4. Le Hongrois à 87 1/16. Le Rio est sans variations à 643. La Société des Métaux 840. Le Tharsis 152. En raison des garanties exceptionnelles que présente l'obligation des Chemins Argentins, l'épargne la demande à 455. Si l'émission n'en était pas toute récente, cette excellente valeur toucherait probablement le pair.

A LA PENSÉE
31, rue Nationale, TOURCOING
Grande spécialité de GANTERIE
GANTS de Naples, 2 boutons, pour dames, très belle qualité. . . . . la paire 1,45
GANTS Suède de 2 à 4 bout., la paire 1,45 à 1,95
GANTS chevreau et toscane, de 2 à 30 boutons de toutes teintes, garantis pour leur bonne coupe et leur solidité.
GANTS boudier Suède, de 6 à 12 boutons, nuances variées.
GANTS mousquetaires, de 6 à 18 boutons.
GANTS peau de chien garnis, pour cochers.
GANTS Derby, p^r dames, hommes et garçonnets.
GANTS perles, pailles et blancs, p^r cérémonies.
GANTS chevreau Suède noir, pour deuil.
GANTS soie, de toutes nuances, pour dames et enfants, unis, brodés et à jours, de 2 à 12 boutons. . . . . . la paire 1,75 à 6,90
GANTS mi-soie pour deuil, pour dames, hommes et enfants, à manchettes mousquetaires et à boutons, la paire 0,95 à 4.75
GANTS satin soie pour deuil, pour dames et enfants, la paire. . . . . 1,90 à 4,90
GANTS ASTRAKAN pour dames et pour hommes, (dernière nouveauté).
GANTS fourrés, p^r dames, hommes et enfants.
NOTA Tous les gants essayés dans la maison sont remplacés s'ils déchirent.
Assortiments considérables
Prix défiant toute concurrence.
2 34933

CRÉDIT LYONNAIS
ROUBAIX, 2, rue de la Gare, ROUBAIX
TOURCOING, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville
Le Crédit Lyonnais ouvre des comptes-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—17984

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE
de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
Spécialement :
VOIRIE. Pavages, Sables et Graviers
Terrassements pour nivellements avec grand matériel
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
BATIMENT. Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

COUPONS
ÉCHÉANCE DE JANVIER 1889
Les Coupons échéant en Janvier 1889 sont payables dès à présent et gratuitement à tous les Abonnés du
Nouveau Journal Financier
à ses bureaux, 19, Rue de Londres, à Paris. — En province, aux Agences de l'Union Syndicale des Porteurs de Titres :
LYON...... 60, Rue de l'Hôtel-de-Ville
BORDEAUX.. 34, Cours du Chapeau-Rouge
TOULOUSE 25, Rue Lafayette
ROUEN.... 22, Rue Saint-Nicolas
AMIENS... 23, Rue Allart.
Pour les non Abonnés, il sera perçu 0,25 par 100 fr. de Coupons.

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing
TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE
(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR TISSAGES, PEIGNAGES FILATURES, ETC.)

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine coton et soie. Construction de mécaniques armures pour tissages mécaniques. Porte-fil mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Spécialité de pignons de broches pour filatures. Vente de pointes d'acier. Spécialité de barrettes et peignes hérisson. Réparations en tous genres. — Debrie, Leman et Moise Broux, rue Latérale, 2, coin de la rue Neuve-de-Roubaix, Tourcoing. 525

Spécialité de métiers à tisser en tous genres, mouvements six et douze boites. Pièces détachées, mécaniques armures, montages de jacquards. Désiré Honoré, rue Bernard, 19, Roubaix. 529

Louis Couteau, 263, Grande-Rue, Roubaix, usine à vapeur, rue Perrot, 26. — Fabrication de peignes, gills, barrettes et hérissons, pour peignages et filatures, breveté pour temples, grils à ourdir, vautoirs rectomètres, rots extensibles, temples et grils à ourdir d'occasion, peignes à cheveux. Nicklage à façon. 530

A la Couronne d'Immortelles. — Couteau-Alard, 265, Grande-Rue, Roubaix. — Occasions. Croix et portes-couronnes depuis 5 fr. On se charge de la pose. Achats de vieilles croix au cimetière. Grand choix de couronnes funéraires en tous genres Se rend à domicile avec choix sur demande. 535

César Deschamps, constructeur et fondeur, breveté s. g. d. g., 141, Grande-Rue, Roubaix. — Construction de métiers à tisser en tous genres, pièces détachées pour tissage, spécialité d'armures mécaniques dites à tisser avec crochets simples et doubles. Nouvelle armure à 4 crochets remplaçant tous les excentriques. 500

Edouard Defretin, tourneur en bois, 15, rue Plutarque, Roubaix. — Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobinots. — Fabrique spéciale d'étriplein es en métal, nouveau genre déposé. 60 0/0 d'économie. 501

Liquide anti mite infaillible, incolore, pour la destruction des vers et autres insectes, dans les étoffes de laine, les canettes, les bobines à conserver en caisse, au moyen du Pulvérisateur. Produit spécial. Palmo-Colle pour encollage à la fécule. — S'adresser à M. Léon Duthoit. 538

Commerce de vieux métaux. Fer, fonte, cuivre plomb, zinc. Delphin Delcourt, 91, rue Voltaire, derrière l'établissement du gaz, Roubaix. — Transmissions de mouvements, chaises, paliers, poulies, pièces détachées, métiers et machines-outils d'occasion, ferrailles pour bâtiments. 533

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. Clement Dupire, Roubaix, rue Perrot, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22. — Préparation spéciale brevetée s. g. d. g., permettant d'employer les taquets, sans les mettre en huile, leur donnant plus de résistance et empêchant les taches sur les tissus. Courroies, fouets de chass, lanières. Spécialité de ressorts et de pièces détachées. Cartons pour armures, draps pour encolleuses, benzine, etc., etc. 503

Le directeur-gérant : Alfred Reboux
Roubaix. — Imp. Alfred Reboux, rue Neuve 1